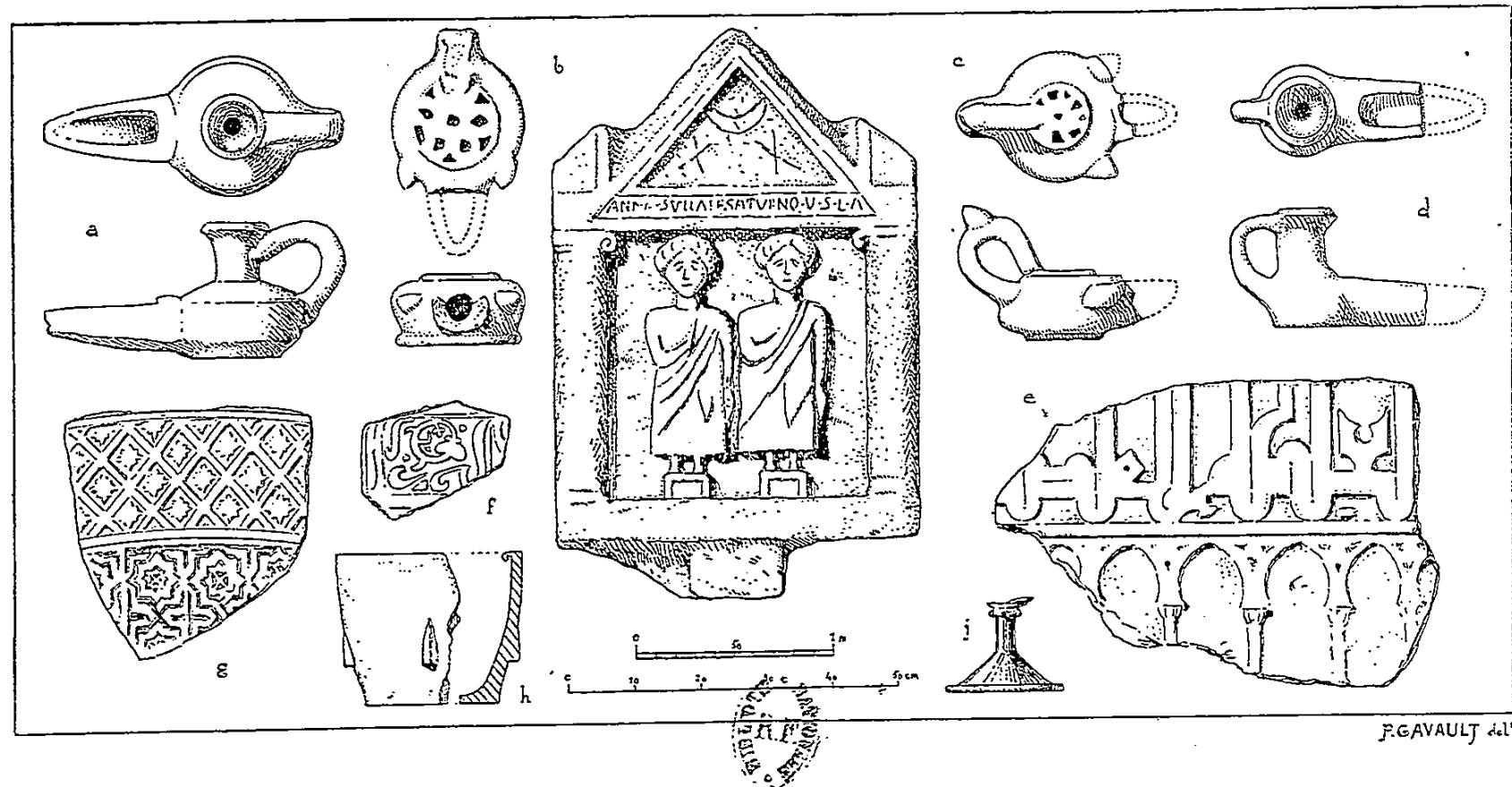


ANTIQUITÉS RÉCÉMENT DÉCOUVERTES A ALGER

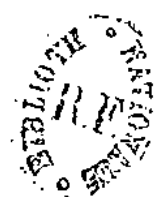
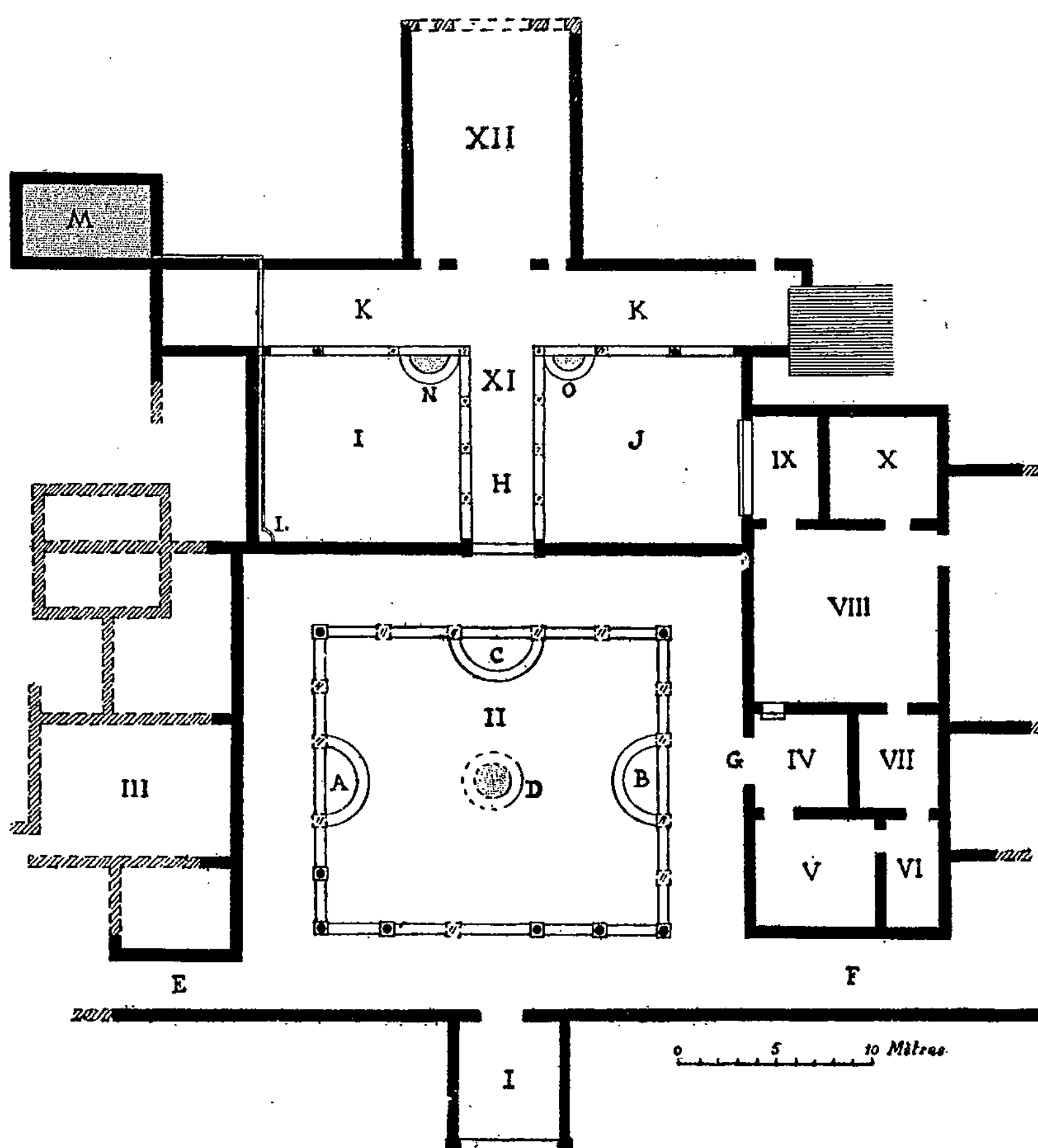


J. GAVAUJ del.

Rev. Afr. 38. année.

PL. I

MAISON ROMAINE A SAINT-LEU
(Département d'Oran)



NOTICE

SUR LA

BIBLIOTHÈQUE - MUSÉE

D'ALGER

I. — HISTORIQUE

La Bibliothèque-Musée d'Alger, située rue de l'État-Major, n° 12, est installée dans un ancien palais mauresque, dont le Musée proprement dit occupe le rez-de-chaussée, et la Bibliothèque les étages supérieurs. Cette dualité doit disparaître dans un avenir prochain, le Musée étant destiné à être transféré dans les jardins de l'ancienne École Normale de Mustapha-Supérieur. La Bibliothèque restera alors seule à posséder la totalité du bâtiment, et prendra le nom de « Bibliothèque Nationale d'Alger ».

Avant d'occuper leur local actuel, ces deux établissements ont subi plus d'une vicissitude.

Créée en 1835, sur l'initiative du maréchal Clauzel, alors Gouverneur Général (1), la Bibliothèque eut d'abord pour siège une maison domaniale située dans l'impasse du Soleil (rue Philippe). Pendant trois ans environ, son existence fut presque purement théorique; le conservateur, Adrien Berbrugger (2), pour utiliser les loisirs que

(1) *Moniteur algérien* des 30 octobre et 6 novembre 1835 (l'arrêté est du 5 novembre).

(2) Le fondateur de la *Société historique algérienne* et de la *Revue africaine* était, en 1835, « rédacteur en chef du *Moniteur algérien* », alors journal officiel; remplacé par le *Mobacher*, ce dernier est devenu un périodique privé sous le titre de *Moniteur de l'Algérie*. Rappelons, à ce sujet, que le fondateur de tant d'œuvres algériennes n'a encore donné son nom qu'à une infime impasse d'Alger.

Revue africaine, 38^e année, N^{os} 214-215 (3^e et 4^e Trimestres 1894). 16

Alger. 6.

lui laissait une Bibliothèque sans livres ni lecteurs, prenait part aux expéditions de nos colonnes et en rapportait les manuscrits qui devaient former le noyau du précieux fonds arabe, dont un de nos collaborateurs a dressé le catalogue.

En 1838, la Bibliothèque s'installa rue Bab-Azzoun et commença à s'ouvrir au public. Le nouveau local n'était autre que la partie en façade de la Caserne des Janissaires de Bab-Azzoun, dont le reste était occupé par le Collège, depuis Lycée (1).

Situé près de l'ancienne porte Bab-Azzoun, ce vaste bâtiment, dont il restait encore des vestiges en 1872, occupait à peu près l'emplacement de la rue Littré, qui borde actuellement le côté nord du square de la place Bresson (2). « La belle salle à double colonnade en marbre, bâtie en 1828 par Ibrahim-Agha, gendre d'Hussein-Dey, fut consacrée à la Bibliothèque; une salle voisine, édifiée par les soins de Yahia-Agha, prédécesseur d'Ibrahim, devint le local d'un futur Musée; car M. Bresson, dans sa sollicitude éclairée, voulut que ce nouvel établissement vînt s'ajouter à l'autre, sous une même direction. » (3).

Tous deux y restèrent dix années, au bout desquelles, le local étant devenu trop petit (4) pour l'accroissement

(1) C'était la caserne *Dar Yenkeria m'ta Bab-Azzoun*, bâtie en 1548 (cf. LAUGIER DE TASSY, *Histoire des États Barbaresques*, I, p. 263; BERBRUGGER, *Rev. afr.*, 1858-59, p. 132; CH. DE GALLAND, *Histoire du Lycée d'Alger*, p. 17, 18 et 24. Ce dernier ouvrage contient une vue de la salle Yaya-Agha.

(2) Le nom officiel est, nous le savons, « Place de la République. » Était-il bien nécessaire, ayant déjà un Boulevard sous ce vocable, de faire disparaître le nom d'un Intendant Civil qui, précisément, installa la Bibliothèque en cet endroit, et qui peut être considéré comme le véritable créateur de cet établissement (cf. BERBRUGGER, livret explicatif de la Bibliothèque-Musée, pp. 9 et 19).

(3) Cf. BERBR., *op. cit.*, p. 10.

(4) En 1845, « il fallut mettre à la disposition du Conservateur dix

qu'avaient pris les collections, un nouveau transfert fut jugé nécessaire (1848). Le changement de régime politique, entraînant des suppressions et des modifications dans les services, rendait disponibles divers bâtiments de l'État. On attribua à la Bibliothèque celui qui portait le n° 18 de la rue des Lotophages. Il existe encore aujourd'hui, et fait l'angle du boulevard Amiral-Pierre, dont le percement a coupé en deux la rue des Lotophages. C'est une maison particulière de style mauresque, qui passait pour avoir coûté plus de 500,000 francs; avant la conquête, elle avait servi de Consulat d'Amérique (1). Elle dépend actuellement du Génie Militaire, et sert de logement à un officier supérieur (2).

En même temps, par arrêté du Pouvoir Exécutif en date du 16 août 1848, la Bibliothèque et le Musée étaient rattachés au Ministère de l'Instruction Publique, duquel ils n'ont pas cessé de dépendre depuis.

En 1862, l'immeuble, qui jusque-là paraissait très bien répondre aux besoins de sa destination (3), eut à subir une dépréciation considérable, du fait d'un mur de rempart qui fut élevé précisément devant ses fenêtres. A vrai dire, ce mur faisait partie du plan général de l'enceinte d'Alger; mais on pouvait supposer qu'en cet

chambres de la Jénina, qui ne constituèrent qu'un lieu de dépôt. » (BERBR., *ibid.*) Nous ne pensons pas que ce « dépôt » fût destiné uniquement aux collections du Musée, comme le voudrait M. Doublet (Musée d'Alger, p. 16).

(1) SHALER, *Esquisse de l'état d'Alger* (trad. française, Paris, 1830, p. 93.

(2) Elle n'a donc pas été « démolie en 1862 », comme le croit M. Doublet (*op. cit.*, p. 16).

(3) « Cette maison, dont la mer baigne la base de deux côtés, est un des plus jolis échantillons de l'architecture mauresque : les salles basses, voûtées, qui prennent jour sur la mer et contiennent la collection des antiques, ont un caractère d'élégante et sincère simplicité, qui convient parfaitement à la nature des objets qui s'y trouvent déposés. » Berbr., *op cit.*, p. 11.

endroit, où le front de mer est suffisamment défendu par son escarpement même, le projet ne se serait jamais réalisé (1). Quoi qu'il en soit, malgré les réclamations et les démarches du conservateur, le mur fut monté dans toute sa hauteur devant la Bibliothèque-Musée, dont les salles basses se trouvèrent ainsi transformées en caves obscures.

Une fois de plus, il fallut songer à déménager (2). Il fut d'abord question de réunir dans un seul bâtiment, à construire près du Théâtre, la Direction des Mines, la Bibliothèque et l'Exposition Permanente. Ce projet trop grandiose n'aboutit pas. Une solution plus pratique, préconisée par Berbrugger, consistait à acquérir le palais de Moustafa-Pacha, pour y transférer l'établissement de la rue des Lotophages. Comme, d'autre part, l'orphelinat de Mustapha-Supérieur, provenant également de la succession de l'ancien Dey, était occupé à bail par l'Administration qui désirait l'acquérir, le Préfet d'Alger entama des négociations avec les propriétaires en vue de la cession des deux immeubles au Département — alors Province — d'Alger.

Dans sa séance du 29 septembre 1862, le Conseil Général ratifia les propositions du Préfet, et vota l'acquisition, au prix de 200,000 fr., de la totalité du domaine. Quelques-uns des considérants de la délibération sont à citer :

« Le Conseil, considérant :

» Qu'il y a urgence de transférer la Bibliothèque et le Musée dans un autre local ;

(1) Ce mur forme l'escarpe du Bastion n° 22, dit Bastion du 14 Juin. Ce qui semblerait prouver que le Génie lui-même ne l'a pas jugé indispensable à la défense, c'est qu'il est resté inachevé jusqu'en 1892.

(2). D'après le rapport de la Commission départementale de 1890, ce déménagement aurait été rendu indispensable par le fait que le Génie avait acquis la maison en question. Berbrugger ne parle pas de cette circonstance.

» Que le palais de Mustapha convient sous tous les rapports à cette destination ;

» Que cette combinaison aura aussi pour conséquence d'assurer la conservation d'un bel édifice, type d'architecture mauresque, considéré comme un ornement de la ville d'Alger et précieux à divers titres..., etc. (1). »

Par décret du 7 février 1863, l'État concéda gratuitement à la Province le Haouch-Righa, près Milianah, propriété estimée à 33,000 francs, « pour lui donner le moyen d'acquérir... deux immeubles... destinés à des services publics. »

Enfin l'acte d'acquisition, passé par-devant le « Conseiller d'État, Directeur Général, Préfet du Département d'Alger » fut approuvé par arrêté du 30 avril 1863.

La maison, ou, si l'on veut, le palais, où s'installait « définitivement » la Bibliothèque-Musée, date de la fin du XVIII^e siècle. C'est en 1799-1800, comme le montre une inscription encore en place, que sa construction fut achevée (2). Le propriétaire pour le compte duquel avait été édifiée cette belle demeure, n'était autre que le Dey d'alors, Moustafa-Pacha, dernier de ce nom (1798-1805).

Neveu d'Hassan-Dey, dont il était devenu le *khasnadji* (3), Moustafa fut, à la mort de son oncle, proclamé à

(1) BERBRUGGER, *Revue africaine*, 1862, p. 398, rend compte de cette délibération, qu'il date du 30 septembre, et en remercie le duc de Malakoff et M. Mercier-Lacombe.

(2) D'après une tradition orale, la maison sur l'emplacement de laquelle s'élevait le palais était fort modeste et de construction peu soignée ; elle appartenait à un Maure, à qui le Dey fit demander trois fois de la lui vendre. Deux fois l'homme refusa ; à la troisième, il craignit la colère du pacha, et céda. L'histoire du meunier de Sans-Souci finit différemment ; mais il n'y avait guère de juges à Alger.

(3) Chef du trésor public (ministre des finances).

sa place, le 14 mai 1798. Les plus vieux indigènes ont gardé le souvenir de ce gros homme « peureux, ignorant, brutal », et sujet parfois à des accès de folie furieuse. Cette maladie mentale paraît, du reste, avoir été commune à presque tous les deys, soit qu'elle provînt de l'abus du kif, de l'exercice de la puissance absolue, de la crainte continuelle de périr par le fer ou par le poison, ou de toutes ces causes réunies. Le nouvel élu n'était pas d'une extraction brillante : « Il avait été autrefois, dit M. de Grammont (1), charbonnier, puis balayeur de la porte de l'*oukil-el-hardj* (2), et devait son élévation à la protection du juif Busnach, qui l'avait fait nommer khaznadji afin d'être lui-même le maître de la trésorerie, et qui gouverna à sa place pendant tout son règne. »

Cruel comme tous les Turcs, et d'une cupidité insatiable, Moustafa rançonna la famille de son oncle, et mit la main sur les trésors du défunt. Il extorquait de l'argent aux consuls étrangers, confisquait les biens de ses beys (3). Ce fut ainsi qu'il réunit rapidement, entre autres, les grosses sommes que nécessita la construction et l'ornementation de son palais. En revanche, une pareille conduite mécontentait tout à la fois les étrangers et les Algériens. Mais Moustafa avait l'appui de la France, dont Bakri et Busnach, propriétaires de grosses maisons de commerce à Marseille, tenaient avant tout à se concilier les bonnes grâces. On sait que pendant la Révolution, les Algériens avaient fourni du blé à notre pays menacé de la famine; ce fut le règlement de la dette contractée à cette époque par le gouvernement français, qui fut plus tard le prétexte de l'expédition de 1830, et rendit fameux le nom des Bakri.

(1) DE GRAMMONT, *Histoire d'Alger*, p. 355.

(2) Chef de la marine.

(3) Gouverneurs militaires des villes de l'intérieur.

Toutefois, malgré des traités souvent renouvelés, les difficultés entre l'Odjéak et le gouvernement du Premier Consul furent fréquentes, bien que toujours aplanies par l'habileté de nos résidents, Molledo et Dubois-Thainville, puissamment aidée par le prestige des victoires de Bonaparte (1).

Mais l'amitié des juifs, qui avait élevé Moustafa au pinacle, causa à la longue sa perte. Janissaires, Baldis (2) et Berranis (3) supportaient avec peine l'insolente faveur dont jouissaient les Israélites. On leur attribuait toutes les exactions du prince et jusqu'aux famines qui désolaient périodiquement la Régence. Nephtali Busnach, dont l'arrogance exaspérait tous les musulmans, fut tué le 28 juin 1805 par un janissaire, comme il sortait de la Djénina. Sa mort fut le signal d'un massacre.

Un mois après, le 30 août, les janissaires proclament Ahmed. Moustafa veut fuir, et se réfugie dans une mosquée. « La porte se referma devant lui ; c'est là qu'il fut égorgé ; son corps fut traîné dans les rues par la populace, et jeté devant la porte Bab-Azoun (4). »

Sans doute, quelques jours après, ses parents vinrent l'y chercher ; ce qui est certain, c'est qu'il reçut une sépulture honorable, comme en fait foi l'inscription même de sa tombe, qui se trouve au Musée. C'est une stèle ou *mechahad* (5) en marbre blanc, ornée d'arabesques élé-

(1) La bibliothèque d'Alger conserve une lettre autographe du Premier Consul à Moustafa-Pacha, « très grand et très magnifique seigneur ». (Salle de lecture, n° 1).

(2) Gens du peuple d'Alger.

(3) Indigènes étrangers (Kabyles, Biskris, Mozabites, etc.)

(4) DE GRAMMONT, *op. cit.*, p. 362.

(5) Les *mechahad* ou « témoins » sont deux pierres levées, placées l'une aux pieds, l'autre à la tête du défunt, et qui doivent rendre témoignage de la piété du défunt dans l'autre monde. Cf. P. GAVAILT, *Antiquités d'Alger* (*Rev. Afr.*, 1894, p. 70) et BERBRUGGER, *Livret explicatif*, p. 126, n° 51.

gantes, et surmontée du turban à larges plis des deys (1).

Elle est ainsi conçue :

« Il est Dieu, le Vivant, l'Éternel, le Survivant ! Ceci est
» le tombeau de celui auquel il a été fait miséricorde par
» la bonté de Dieu, de celui qui a été appelé devant la
» clémence de Dieu, le Seigneur Moustafa-Pacha. Que
» Dieu lui fasse miséricorde ! Amen ! Année 1220. »

En ce qui concerne la maison, on ignore à quelle date sa construction fut commencée. Une chose certaine, c'est que Moustafa l'habita peu. On sait en effet que les deys étaient tenus de résider à la Djénina (2). Aucune femme ne pouvait y pénétrer. C'était seulement le jeudi, après la prière du *dohor*, que ses gardes l'escortaient jusqu'à sa maison particulière, où ils venaient le reprendre le lendemain à midi (3).

Après la mort de Moustafa-Pacha, l'immeuble de la ville et celui de la campagne (4) restèrent à son fils Braham, qui les transmet lui-même à Moustafa, dernier descendant mâle de la famille, décédé il y a quelques années. Tous les Algériens ont connu ce dernier, que l'on désignait sous le nom de « Prince Moustafa », et dont le type turc accentué, la moustache noire et la corpulence rappelaient beaucoup, paraît-il, le pacha son grand-père (5).

(1) BERBRUGGER, *ibid.* p. 134, n° 21 ; DEVOULX, *Rev. afr.*, 1873, p. 151.

(2) La Djénina, dont l'archevêché actuel, place Malakoff, n'est qu'une petite partie, était le palais royal d'Alger. Ce fut seulement onze ans après la mort de Moustafa, qu'Ali-Khodja (1816) se libéra de cette obligation et prit la Casbah pour lieu de résidence.

(3) DE GRAMMONT, *op. cit.*, p. 231.

(4) Ainsi désigné dans l'acte ci-après : « Une grande maison de campagne connue sous le nom de Palais de Mustapha, avec jardins et cours, presque entièrement entourée de murailles. » Actuellement Orphelinat des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

(5) Le titre réel de Moustafa et de tous ses successeurs fut celui

En 1846, les héritiers de Moustafa-Pacha contractaient, à des conditions onéreuses (1), un emprunt de 170,000 fr. aux consorts de Vialar, Châtel et Beuret, avec garantie hypothécaire sur les immeubles de la succession ; dès 1847, les prêteurs faisaient saisir pour non-paiement des intérêts ! Après huit ans de procès, et à la suite d'une vente judiciaire, la maison de la rue de l'État-Major fut adjugée, le 15 octobre 1859, à MM. de Vialar, Maignal, Châtel et de Sulauze, pour la somme de 100,000 fr.

Enfin, en 1863, comme nous l'avons dit, le Département devient propriétaire de la maison de la rue de l'État-Major, qui portait alors sur cette rue les n^{os} 8, 10 et 12 (2), et que décrit ainsi l'acte de vente :

« Cet immeuble tient par un côté, dans la rue de l'État-Major, à la maison sise dans la dite rue, qui appartenait autrefois au sieur Laisne et maintenant au sieur Baccuet ; elle forme ensuite un angle droit avec la première partie de la rue de l'État-Major, puis se prolonge en décrivant, en retrait, un angle obtus pour former le coin de la rue de l'Intendance qui la limite par le bas. Dans la partie supérieure, elle tient à cette portion de la maison du Domaine occupée par l'Intendance militaire, laquelle forme voûte au-dessus de l'entrée de la rue de l'Intendance ; enfin, elle tient par derrière à la maison occupée par les frères de la Doctrine Chrétienne, appartenant au docteur Négrin.

» La maison présentement vendue se compose d'un

de Dey. Il n'y avait plus de pachas nommés par la Porte depuis 1711, mais les Deys électifs affectèrent de réclamer ce titre avec l'investiture du Sultan.

(1) Quinze pour cent par an ; il ne paraît d'ailleurs avoir été versé par les prêteurs que 62,000 fr.

(2) Le premier numérotage des rues d'Alger, fait par le Génie, fut établi non par maison, mais par porte. Voir DEVOLUX, *Édif. relig. d'Alger*.

corps de logis principal, portant le n° 12, et de deux petites douéras contiguës portant les n°s 8 et 10 sur la dite rue de l'État-Major, où elles ont leur entrée.

» L'ensemble de ces constructions présente au rez-de-chaussée, d'après le plan ci-annexé, une superficie de 709 mètres carrés; au premier étage 673 mètres carrés; au deuxième étage 697 mètres carrés et au troisième étage 655 mètres carrés (1).

» Il existe sous cet immeuble des caves présentant, d'après le même plan, une superficie de 209 mètres carrés. »

Depuis lors, la Bibliothèque est restée, et restera probablement longtemps encore, dans ce même monument dont la valeur et l'intérêt artistiques sont restés les mêmes, mais dont l'appropriation parfaite à sa destination est fortement mise en doute par la génération actuelle, moins facile à contenter que la précédente (2).

Aussi l'avenir de la Bibliothèque-Musée est-il incertain. Depuis plusieurs années, le Département, qui manque des locaux les plus essentiels à son existence administrative, laisse voir des tendances de plus en plus accentuées à se défaire d'un immeuble qui lui coûte sans lui rapporter. Il fait observer que nulle part en France, les Bibliothèques publiques ne sont logées par les Départements; qu'elles constituent, ici comme ailleurs, un service d'État auquel ces derniers n'ont rien à voir; que, du reste, l'immeuble payé de ses deniers lui a été concédé par le décret de 1863 « pour en jouir et disposer en toute propriété », et qu'au nombre des droits du propriétaire se trouve celui d'aliéner son domaine. A cela, le Gouvernement réplique qu'aux termes du même décret l'immeuble « doit être affecté à un service public » ;

(1) Ces chiffres sont certainement inexacts, bien que donnés en toutes lettres dans l'original.

(2) Cf. Doublet, *Musée d'Alger*, p. 15 et 59.

que, d'ailleurs, l'intérêt même du Département est d'avoir en son chef-lieu une Bibliothèque, et qu'enfin c'est le Département lui-même qui a donné au dit immeuble son affectation, qu'il n'est pas en droit de modifier aujourd'hui.

Malgré cet état litigieux, le Conseil Général n'a pas laissé de voter, au budget de 1893, un crédit de 2,500 fr. pour les travaux de restauration dont nous parlerons plus loin; mais il a voulu, d'autre part, exiger de l'État une location de 500 francs par an, ce à quoi celui-ci s'est énergiquement refusé. Ce que voyant, le Conseil Général, en 1893, a supprimé tout crédit d'entretien pour l'année suivante (1). L'affaire en est là.

Ajoutons, pour en terminer avec les questions administratives, que le bâtiment serait classé depuis quelques années au nombre des Monuments historiques (2).

II. — DESCRIPTION

La porte de la Bibliothèque-Musée s'ouvre, comme on l'a vu, dans un redan que forme la rue de l'État-Major. Faut-il voir à cet emplacement une raison défensive? Peut-être, étant donné que la maison était celle d'un Dey et pouvait être attaquée par la foule, l'architecte a-t-il voulu que les défenseurs pussent, le cas échéant, prendre les assaillants en enfilade, comme cela avait lieu à l'entrée de la Casbah. Dans tous les cas, le côté défensif ne lui a pas fait négliger l'aspect architectural, et l'entrée, avec son auvent finement sculpté, ses colonnes de marbre, même les bossages simulés tracés sur le mur en quelques endroits, est une des plus

(1) Conseil Général d'Alger, session ordinaire de 1893, séances des 25, 26 et 31 octobre.

(2) Cette décision n'a jamais été notifiée officiellement au Département propriétaire.

caractéristiques de l'ancien Alger. Il va sans dire que les affreuses fenêtres à persiennes vertes qui déparent la blancheur des murs, sont modernes, et devraient être remplacées, dans une restauration complète, par des ouvertures beaucoup plus petites, carrées, quadrillées de barreaux de fer à croissants.

L'auvent (تمودة-*tsamôda*) (1) se compose d'un coffrage en planches posé sur 18 chevrons à bouts moulurés, portant sur une forte traverse ornée d'une nielle sculptée, et soutenue elle-même à ses extrémités par deux corbeaux déchargés par des montants obliques également sculptés. Le toit de l'auvent est un terrasson bordé d'un rang de tuiles vertes.

Dans une arcade ogivale encadrée de faiences et reposant sur deux paires de colonnes jumelées lisses, en marbre blanc, d'ordre composite, s'encadre la porte en bois (باب الدار-*bâb-ed-dâr*) (2) à dormant massif, percée d'un guichet central (خوخة-*khoûkha*) et décorée de clous à tête ronde en bronze; à portée de la main se trouve le heurtoir en forme de lyre, et l'entrée de serrure, arabesque découpée dans une feuille de cuivre. Au-dessus du guichet, sont deux grands heurtoirs en forme d'anneaux (حلقة-*heulqa*) (3) destinés aux cavaliers, et une ouverture carrée, à barreaux quadrillés: c'est le الباب فوق شبائك-*chebaïk fôq el-bâb* (grille en haut de

(1) Nous devons à l'obligeance de MM. Ismaïl ben Hafiz et E. Fagnan, la traduction et la transcription des termes arabes donnés dans cette étude, et dont plusieurs ne figurent pas dans les lexiques.

(2) Mot à mot: « porte de la maison », c'est-à-dire porte d'entrée. Il n'y avait jamais de porte cochère dans les maisons indigènes, où toute porte d'entrée comporte un seuil. La grande porte s'ouvrait elle-même rarement, le guichet ayant précisément pour but de ne laisser pénétrer qu'une personne à la fois.

(3) Toutes les équivalences que nous donnons sont en dialecte algérien; les formes régulières sont assez différentes: ici, par exemple, la prononciation arabe serait *hilqa*.

la porte) au travers duquel les gardiens parlementaient avec ceux qui demandaient l'entrée.

Enfin, au-dessus du *chebaïk*, le dormant est évidé pour former une claire-voie en menuiserie, à croisillons découpés, que les indigènes nomment *zerb* (زرب).

Après avoir franchi le seuil, on se trouvait dans le premier vestibule A (1) (سقيفة-*sqîfa*), sorte de porche carré orné à droite et à gauche d'une double niche dont le socle forme des banquettes de marbre (دكاكن-*dekaken*) (2) où s'asseyaient à gauche l'eunuque noir qui faisait office de portier, et à droite le mamluk chargé de la garde de la maison. Une deuxième porte, à encadrement de marbre blanc, arquée en plein cintre, donnait accès dans le grand vestibule (السقيفة الكبيرة-*sqîfa-el-kebîra*) ; c'est au-dessus de cette baie qu'est encastrée l'inscription qui donne la date de l'achèvement. Voici la traduction qu'en a faite Léon Bresnier (3) :

« Quel agréable et délicieux palais élevé par le pacha d'Alger, Moustafa !

» C'est l'asile de la félicité, de la gloire, de la puissance, de l'intelligence, de la splendeur, réunis au calme et à la placidité.

» L'esprit émerveillé s'écrie en le voyant : — Il a été achevé au moment du plus favorable augure, de l'indice le plus assuré de prospérité et d'abondance ;

» L'an quatorze après deux cents et mille de l'hégire du Prophète

» dans l'an 1214 ».

(1) Les lettres simples se rapportent au plan du rez-de-chaussée ; les lettres accentuées, à celui du premier étage.

(2) Sing. دكان *doukkân*, plur. دكاكن *dekaken*.

(3) *Rev. afr.*, 1866, p. 301.

L'an 1214 de l'hégire a commencé le 4 juin 1799 et fini le 23 mai 1800. Moustafa, arrivé au pouvoir le 14 mai 1798, n'avait guère eu le temps, en moins de deux années, de réunir les matériaux venus de Carrare, de Hollande, de Sicile, de faire édifier enfin ces quatre étages complets avec leurs innombrables menuiseries, si compliquées et si parfaites. Si l'on considère le peu de hâte que les Orientaux mettent à leurs entreprises, il est vraisemblable de supposer que Moustafa avait fait commencer l'édification de sa demeure, étant encore *khaznadji* de son oncle; cette hypothèse semble en contradiction avec la légende rapportée plus haut. Mais celle-ci peut s'appliquer à un agrandissement du plan primitif.

La porte que surmonte l'inscription (1) est plus simple que la première : sans guichet, ornée de clous de fer seulement, elle possède toutefois un grand judas supérieur grillagé, un marteau à hauteur d'appui et même un heurtoir pour les cavaliers (2). Elle offre, de plus — disposition très caractéristique — un petit créneau carré à hauteur d'œil, fermé d'une plaque de fer percée de trous ronds, ayant exactement le diamètre suffisant pour y passer un canon de fusil. Cette précaution n'était pas inutile à l'entrée de la demeure d'un dey d'Alger.

La grande *Sqîfa*, B, est une vaste salle rectangulaire, de 3 m. 60 de large sur 8 m. de longueur, divisée en quatre travées : les trois premières sont couvertes par trois voûtes d'arête bien dessinées, sans doubleaux (3); la

(1) L'inscription ne fait nullement corps avec le reste de l'encadrement; elle est l'œuvre de nos marbriers locaux, tandis que les pieds-droits et l'arc plein-cintre orné de croissants, taillé dans trois énormes pièces de marbre statuaire, d'une exécution correcte, mais lourde, sont évidemment de provenance italienne.

(2) Ce heurtoir se répète à toutes les portes, même intérieures; il devient alors purement traditionnel et décoratif.

(3) A la clef de chacune était autrefois un anneau (*heulqa*) destiné

dernière n'est pas fermée, et forme un ciel-ouvert ou courette, C (منقاس السقيفة *menqâs es-sqîfa*), qui monte de fond, et dont le but était de donner du jour à la pièce, qui eût été sans cela complètement obscure, les portes étant toujours fermées en temps ordinaire.

Chaque travée est divisée en deux arcs, répétant exactement la disposition de ceux de l'avant-vestibule; leur forme toute spéciale est inspirée sans doute des arcs plats de la Renaissance française; elle se compose d'une partie droite horizontale et de deux paraboles rentrantes (1); l'intrados cannelé forme sur la face une série de dentelures d'un effet très gracieux; le tout repose sur des piles formées de deux colonnettes jumelées, prises dans un même bloc, mais paraissant à l'œil indépendantes. Cet artifice donne un aspect de légèreté à l'ensemble, sans rien lui enlever de sa solidité. Les colonnes n'ont que 1 m. 30 de haut, base et chapiteau compris; elles ne sont pas torses (comme on le dit parfois inexactement), mais à *cannelures torses*. Les bases sont attiques et les chapiteaux composites, ces derniers surmontés d'un double tailloir de marbre recevant la retombée des arcs.

L'ensemble de ces arcs forme donc (sur la droite, où leur nombre est complet) une série de huit niches-sièges (*dekâken*), encadrées de bandes de faïences (زلائج - *ze-laïdj*), l'une continue et horizontale, appelée *hazam* (2), les autres verticales et placées au droit de chaque colonne (سوالف - *saoualif*) (3).

à suspendre une lampe. Ces anneaux ont été remplacés par des becs de gaz.

(1) Ces arcs n'existent d'ailleurs qu'en apparence; en réalité, leur ossature se compose d'une plate-bande en briques portant sur des piles verticales de même nature.

(2) C'est-à-dire « la ceinture » parce qu'elle entoure toute la salle.

(3) Ce mot, dont le singulier est *sâlif*, signifie « une boucle de

Le fond de la pièce est formé par un portique de trois arcades, D (استوانة - *estouâna*) (1). C'était une place d'honneur, où l'on recevait les membres de la famille ou les hôtes de distinction. Sur les autres bancs de la *Sqîfa*, dont le siège en marbre était recouvert de quelques coussins, attendaient les autres visiteurs, amis, solliciteurs, toute la « clientèle », au sens antique, que pouvait avoir un patricien d'alors — le fût-il de fraîche date, comme Moustafa. La *Sqîfa* était donc à la fois un vestibule et un salon, une pièce de réception et une salle d'attente. Ainsi s'expliquent ses vastes dimensions et sa décoration soignée, somptueuse même pour le pays et l'époque.

Sur la droite du *menqâs* (منقاس) s'ouvre une très petite porte ; c'est l'entrée de la loge du nègre portier, E, réduit obscur pratiqué sous l'escalier et que l'on dénommait *maçraïa* (مصريّة) (2).

Il nous reste à parler, pour en terminer avec cette partie de la maison, des faïences qui forment le placage. Celles qui composent les *saoualif*, le *hazam* et la plinthe du soubassement sont d'origine italienne. « La Sicile, qui, à peu près seule à cette époque, importait les carreaux de faïence pour le revêtement des murs et le dallage, avait fait une telle concurrence à l'industrie locale, qu'elle l'avait ruinée complètement... Des faïences siciliennes faites sur des types arabes, conservaient encore, au XVIII^e siècle, un certain éclat que la succession indéfinie des reproductions leur a fait perdre depuis (3). »

cheveux pendant le long des joues ou du dos d'une femme, » et, par métaphore, une guirlande tombante.

(1) Ce vocable n'est autre que le grec *stoa* ; il sert aussi, en arabe régulier, à désigner la secte des Stoïciens.

(2) Mot local signifiant : Endroit retiré où l'on repousse quelque chose.

(3) G. MARYE, « les Musées d'Alger, » *Revue algérienne*, 1890, II, p. 670.

Le placage des niches entre les colonnes, en revanche, est d'une provenance toute différente : ce sont des faïences de Delft. Cette constatation n'a rien d'imprévu pour qui a étudié les anciennes constructions algériennes ; les plus belles de ces demeures contenaient presque toujours quelques carreaux hollandais (1). On sait d'ailleurs que les relations entre la Régence et les Pays-Bas étaient constantes, et que la République paya un tribut annuel aux Algériens jusqu'en 1816. Mais ce tribut était fourni en armes et munitions (clause que les Deys exigèrent toujours rigoureusement) (2), et il ne faut pas voir là l'origine des importations que nous constatons ; elle est plutôt dans les cadeaux en nature que les petits États faisaient à chaque instant au souverain et à ses ministres, ou peut-être même dans de simples commandes commerciales, comme cela avait lieu pour les marbres italiens.

Quoi qu'il en soit, cette céramique hollandaise, plus fine, plus délicate, mais aussi moins décorative que celle des Italiens, a été très judicieusement employée par l'architecte dans les endroits peu éloignés de la vue, où l'œil peut en apprécier toutes les finesses. La décoration des niches de la *Sqifa* est fort bien comprise sous ce rapport : en haut et en bas de la bande qui règne sur toute la longueur, passant derrière les colonnettes doubles, des rangées indéfinies de petits bateaux bleus et violets, très variés de forme et d'aspect ; au centre un lacis de grandes étoiles bleues, encadrant de

(1) M. Marye n'en trouve que « quatre ou cinq, » mais ce sont précisément les seules maisons réellement « princières » qui existent encore actuellement. Il oublie d'ailleurs la Casbah et le Conseil Général, où on en trouve également. — Quant à croire, comme semble le supposer M. Marye, que trois ou quatre millions de carreaux néerlandais, qui décorent toutes ces maisons bâties à des époques différentes, aient été apportés par le même navire, c'est une hypothèse qui nous paraît difficile à admettre.

(2) DE GRAMMONT, *op. cit.*, p. 237, 304 et *passim*.

grands motifs, placés régulièrement dans l'axe de chaque arcade. Ce sont « des bouquets et des vases de fleurs interprétés librement d'après les planches de Mariette. Ils sont signés J. V. M. ou *J. Van Maak*... et composés par un assemblage de douze carreaux. Le décor est bleu; un ornement à décor de manganèse, composé de 4 carreaux *néerlando-arabes*, de style rococo plutôt que maugrabin, les entoure (1). »

Avant de quitter la *Sqîfa*, signalons une petite fontaine, placée suivant l'usage, dans le *menqâs*, presque en face de la *maçraïa*.

Une grande porte, exactement semblable à la précédente, sauf qu'elle n'a ni clous saillants, ni petit judas, donne passage dans un troisième vestibule, F (السقيفة الثالثة *Sqîfa-et-tsalitsa*) tout à fait analogue comme ornementation au premier, à cela près que les arcs de forme carrée et les niches y sont plus petits et que le revêtement est en faïences jaunes, où domine un modèle à étoiles très simple.

Jusqu'ici, nous n'avons pas dépassé la partie de la maison accessible aux hôtes, aux amis et aux étrangers. En franchissant la porte suivante (باب فصل - *bab facel*, c'est-à-dire : porte qui sépare), nous entrons au contraire dans la partie intime, fermée, où pénètre seul le maître, et où vivent les femmes, renfermées dans leur gynécée, en compagnie seulement de leurs enfants et de leurs serviteurs.

Aussi la porte qui forme la limite est-elle très différente de celles qui la précèdent : elle n'a plus ce cachet rébarbatif, ces clous énormes, ces lourds panneaux pleins d'un seul morceau. C'est une pièce de menuiserie délicate, à petits compartiments admirablement assemblés et joints, genre de travail où excellaient les menuisiers algériens. Par une disposition bien caractéristi-

(1) MARYE, *loc. cit.*, p. 671. Nous n'avons pu contrôler l'assertion relative à l'origine du motif, mais nous la croyons exacte.

que, le marteau de la porte est placé *intérieurement* et le verrou *extérieurement*. C'est qu'en effet l'ouverture ou la fermeture ne dépendaient pas des gens de la maison, mais bien des gardiens du vestibule, maîtres à la fois de défendre l'entrée à ceux du dehors et la sortie à ceux du dedans. Dans l'imposte est une ouverture différente aussi des judas des autres portes, en ce sens que son grillage (زرب - *serb*) est en bois et non en fer, de façon à laisser des interstices très petits, permettant de voir, mais empêchant d'être vu.

La porte que nous venons de décrire s'ouvre sur le cloître, R, (patio ou impluvium), partie essentielle de l'habitation mauresque, de la plus pauvre comme de la plus riche. C'est par là que voit et respire toute la maison, hermétiquement close d'autre part, enfermée entre ses quatre murs mitoyens.

Cette cour intérieure (وسط الدار - *ouost-ed-dar*) (1) est de grandes dimensions (7 m. 20 dans chaque sens), entourée de deux étages de galeries à arcades (صحنات - *sahâïen*) (2), de quatre travées chacune, entourant les quatre côtés. Au milieu, un bassin en marbre, S, (صهرريج - *sahridj*) avec jet d'eau (فواره - *fouâra*).

Sur les côtés, le long des portiques, sont disposées des pièces longues et étroites, G, L, M, N, O, couvertes par des planchers en rondins de cyprès très rapprochés. On accède à ces pièces par quatre grandes portes ogivales, flanquées chacune de deux fenêtres carrées et surmontées de trois fenestrelles (طواقى صغيرة - *touaki srira*) (3). Chacune de ces portes est fermée par deux immenses vantaux rectangulaires, à guichets, tournant autour de gonds en bois, sur des pivots de même nature,

(1) Mot à mot : le centre de la maison. Ce mot désigne le vide même de la cour.

(2) Au singulier, *sahin* « galerie à arcades ».

(3) « Petites fenêtres ». Ces ouvertures n'ont qu'un but décoratif; elles sont souvent garnies de vitraux.

et venant s'appliquer, non dans une feuillure, mais sur la face extérieure du mur. Cette disposition traditionnelle remonte à la plus haute antiquité.

Ces portes sont remarquables par leur exécution. Comme toutes les menuiseries intérieures, elles sont en bois de cèdre (أرز - *ers*) à petits panneaux rectangulaires intercalés les uns dans les autres suivant les ingénieuses combinaisons mises à la mode par les artistes coptes d'Égypte (1). Elles passent pour être l'œuvre du fameux Lablabtchi, *amin* des menuisiers, auteur des portes de la Mosquée Ketchaoua, transférées depuis à Notre-Dame des Victoires (2). Celles du palais de Moustafa-Pacha auraient été payées à cet artiste sur le pied de 250 fr. par vantail.

La première des pièces à droite, O, qui se distingue par un plafond un peu plus ornementé que les autres, mais cependant médiocre, était celle où se tenait habituellement la femme du Dey. La pièce à la suite, N, (qui primitivement ne communiquait pas avec la précédente) était la buanderie (بيت صابون - *bit-saboun*) (3) où se trouvent les ouvertures de la citerne, du puits et de la cave.

Sur la gauche de la cour, à l'angle, on voit deux portes : l'une est l'entrée d'un escalier de service, K, (دروج - *droudj-el-khaïama*) (4) ; l'autre est un passage conduisant à la *douira*, J (5). On appelait ainsi une partie de l'habitation entièrement réservée et personnelle au

(1) A. GAYET, *l'Art arabe*, VI, I, p. 234.

(2) Ces dernières portes sont tout ce qui reste de la mosquée du Divan, démolie pour faire place à la cathédrale actuelle. Cf. RAVOISIÉ, *expl. scient. de l'Alg.*, planches.

(3) Mot à mot : chambre du savon.

(4) « Escalier de la cuisine. » Il y conduisait en effet ; mais il est actuellement muré à sa partie supérieure.

(5) « Petite maison » (diminutif de *dar*).

maître, qui y recevait ses intimes, y traitait de ses affaires... ou de ses plaisirs. L'entrée en était sévèrement interdite aux femmes de la maison. Ici, la *douira* était très restreinte et se composait d'un petit nombre de pièces habitées actuellement par le concierge. La *douira* avait une porte spéciale à côté de la grande, correspondant à peu près à ce qu'on appelait autrefois chez nous une *porte dérobée*.

La grande cour et les chambres adjacentes sont actuellement occupées par le Musée, tandis que les étages supérieurs sont, comme nous l'avons dit, réservés à la Bibliothèque (1). Nous ne décrirons pas les collections d'antiquités romaines, arabes et berbères accumulées dans ces salles humides et obscures, où elles ne sont d'ailleurs pas destinées à rester. Le catalogue n'en a pas été fait (2); à son défaut, nous renvoyons à la notice de M. Doublet, où les principales pièces sont décrites et reproduites en d'excellentes héliogravures (3).

A côté de la porte par laquelle nous sommes entré dans la cour, s'ouvre l'escalier principal, T, (درودج - *droudj*) (4) en marbre blanc, disposé entre trois murs d'échiffre dont le vide central forme une niche à deux arcades, où

(1) Pour installer le Musée, on a dû percer un certain nombre d'ouvertures qui n'étaient pas dans le plan ancien de l'immeuble, et qui en ont quelque peu modifié le caractère; ces remaniements sont d'ailleurs faciles à reconnaître: les 4 portes à deux vantaux, les 8 fenêtres carrées à grilles de cuivre et cadre de marbre, les 2 portes d'escalier, la « bab-el-façel » et le passage de la douïra sont de l'époque; les autres baies sont modernes.

(2) Berbrugger a publié en 1861 un « livret explicatif », qui, déjà incomplet à cette époque, est aujourd'hui totalement insuffisant.

(3) *Musées et coll. archéol. de l'Algérie. — Musée d'Alger*, par G. DOUBLET. — Paris, Leroux, 1890.

(4) C'est le pluriel de *derdja*, degré (on remarquera l'analogie du mot français et du mot arabe).

sont actuellement exposées deux momies d'Akmin, données par Daninos-Bey (1). Un autre enfoncement semblable existe sur la gauche; destiné à racheter une irrégularité du mur mitoyen, il a été habilement utilisé à la fois pour la décoration et pour le confort. En effet ces emplacements forment autant de lieux de repos, par lesquels on peut couper la fatigue — minime d'ailleurs — de la montée de l'escalier; le soubassement forme deux *dekaken* larges et commodes, aérés par une cheminée d'appel montant jusqu'au faite. Cet endroit devait être entre tous agréable en été, et le Pacha aimait, paraît-il, à s'y tenir pour y prendre des rafraîchissements.

Sur le premier palier de repos, on remarque de petites niches carrées (طواقى - *touaqi*) (2) avec cadres de bois mouluré, surmontées chacune d'un arc contenant une étagère (مرفع - *marfa'a*) destinée à supporter un vase, une aiguière ou autre objet décoratif.

Deux grands soupiraux fort disgracieux, ouverts sur la courette et qui sont censés éclairer l'escalier, proviennent d'« améliorations » modernes.

Enfin, en haut de l'escalier, une porte (الباب الفوقاني - *bab el-foqanî*) (3) accède sur la galerie (صحين - *sahîn*) du premier étage. Comme celui du rez-de-chaussée, ce portique est constitué par seize colonnes de marbre portant autant d'arcs (اقواس - *qouâs*) en ogive outrepassée. La colonne (عرصة - *arça*) est un monolithe de marbre blanc revêtu par le temps d'une patine agréable; cannelée en spirale, elle repose sur une base (قرصة - *qourça*) (4) de genre toscan, très plate et portant un chapiteau (راس العرصة - *râs-el-arça*) d'un corinthien de fantaisie qui n'est pas sans saveur: d'un seul rang de feuilles d'acanthé

(1) La colonne médiane de cette niche est un remploi: fait à noter, car tout le reste de la maison est bâti en matériaux neufs.

(2) « Fenêtres » (sous-ent.: simulées). Le singulier est *tâqa*.

(3) « La porte d'en haut. »

(4) Ce mot signifie au propre: « disque plat, galette, pain rond et plat; » la métaphore est assez juste.

sortent quatre volutes entre lesquelles est sculpté un minuscule croissant.

Les colonnes du rez-de-chaussée diffèrent un peu de celles du premier étage : le fût des unes est cannelé à godrons, tandis que dans les autres le tiers inférieur est lisse et à pans coupés (1). Telles qu'elles sont, ces colonnes sont d'une bonne tenue, de proportions satisfaisantes et d'une exécution parfaite; venues évidemment de Toscane ou de Gênes avec les seuils, les marches et les cadres de portes, elles comptent parmi les meilleurs produits qu'ait fournis dans ce genre l'exportation italienne aux constructeurs algériens.

La décoration des arcs diffère aussi d'un étage à l'autre : en bas, ce sont des faïences hollandaises, violettes et bleues (l'étoile et la rosace); en haut, la céramique sicilienne, du modèle carré à fond jaune, d'un aspect bien plus brillant et plus gai que les trop minutieux dessins des fabriques de Delft.

Entre les colonnes du premier étage règne une balustrade en bois découpé à jour (در بوز-*derbouz*) à compartiments alternativement remplis par un treillis quadrillé et des bouquets décoratifs. Le faire un peu sec de l'école égyptienne est heureusement tempéré, mais sans excès, par une tendance au style Louis XV, en faveur en Turquie à cette époque. En somme, et quoique cette balustrade ne diffère pas essentiellement de celles que l'on voit dans les autres maisons indigènes d'Alger, c'est une pièce remarquable, digne du maître auquel elle est attribuée et qu'il est triste de voir tomber en morceaux, malgré la couche de hideuse peinture verte dont on l'a revêtue (2).

Comme portes et fenêtres, l'étage principal reproduit exactement les dispositions du dessous, sauf que les deux baies ouvertes de l'angle gauche sont ici remplacées par

(1) Disposition motivée par la présence de la balustrade.

(2) Une somme de 1,500 à 2,000 francs serait nécessaire pour la restaurer.

deux portes, l'une conduisant à la cuisine, l'autre aux lieux d'aisances (بيت الماء ou ششمة - *chichma* ou *bît-el-mâ*) (1).

La première chambre à main gauche, A', est aussi la principale. Cette pièce (غرفة - *ghorfa*) (2) est de forme symétrique, longue et étroite comme toujours, mais avec, en face de l'entrée et par suite au milieu, une sorte de renfoncement, comme une très grande alcôve, sur les trois côtés de laquelle on plaçait des divans. C'est le *ouost el-ghorfa* (وسط الغرفة - milieu de la chambre), flanqué à droite et à gauche d'une *qoubba* (coupole).

Dans le mur de la salle sont pratiqués des placards (خزانة - *khezâna*) et le soubassement est revêtu de faïence (3).

Les trois autres grandes pièces, L', M', N', qui donnent sur la galerie, communiquent à leurs extrémités par des arcs ouverts. A gauche, une porte de dimension restreinte, dont la menuiserie est remarquable, s'ouvre sur un couloir, B'. Celui-ci se bifurque et mène à gauche à la cuisine, à droite au bain maure, C' (الحمام - *el-hammam*) — actuellement cabinet du Conservateur — et plus loin à une chambre isolée, D', située au-dessus de la douira et exposée au Nord. C'est la

(1) *Chichma* signifie « excréments » et *bît-el-mâ*, chambre de l'eau.

(2) On appelle *ghorfa* toutes les grandes pièces du premier étage, celles d'en bas s'appellent *bît*.

(3) Nous évaluons à 500,000 au minimum le nombre des carreaux de céramique employés dans la construction du palais. Il n'est presque pas de pièce, pour obscure et petite qu'elle soit, qui n'en contienne quelques rangées; ordinairement, chaque pièce comporte un soubassement (*guelâf*) de 1 à 2 m. de haut, une frise (*hazam*) sous le plafond, des bandes verticales (*saouâlif*) reliant les deux; enfin, des encadrements autour des portes, fenêtres, placards et niches. Tous ces carreaux sont tantôt hollandais, tantôt italiens, en tout d'une trentaine de modèles différents. Le « bateau » (Delft) domine dans les intérieurs et l'œillet (Sicile) dans les extérieurs. Ce dernier alterne souvent avec le triangle mi-partie blanc et vert.

« chambre du froid » (بيت البردة - *bit-el-berda*) où le maître de la maison faisait la sieste en été.

La cuisine, E' (خيامة - *khaiama*) — actuellement Dépôt des cartes et plans — se compose d'une trémie centrale portée sur quatre colonnes de marbre lisse et d'une galerie contenant cinq arcs dont chacun forme une cheminée (1). Au-dessous des tuyaux se trouvaient autrefois autant de plaques sur lesquelles on posait ces petits fourneaux mobiles en terre cuite, semblables à ceux des chimistes, qu'emploient les cuisiniers indigènes.

Le chef lui-même, qui était un eunuque nègre, avait sa chambre sur la gauche, ainsi que la négresse qui lui servait d'aide, — chambres d'ailleurs tout à fait obscures et privées d'air, F', G', H'. Sur la droite de la cuisine, on trouve le four, J' (كوشة - *koucha*) et le fourneau du hammam, K', appelé *fornak* (فرنّاك - *fornax*).

Tel est le premier étage, où sont actuellement les salles de lecture arabe et française, et la plus grande partie des volumes et manuscrits. Les volumes que possède la Bibliothèque sont au nombre de 30,000 environ, traitant des sujets les plus divers (2). Le catalogue manuscrit, très au courant, rend les recherches rapides et faciles. Il n'en était pas de même, tout récemment encore, pour le fonds des manuscrits arabes, dont il n'existait même pas un répertoire complet. Grâce au dévouement et à l'érudition de M. E. Fagnan, professeur à l'École des lettres d'Alger, cette lacune est aujourd'hui comblée (3). Désormais, les arabisants pourront s'orienter

(1) La trémie a dû être recouverte d'un vitrage pour pouvoir être utilisée.

(2) L'histoire et la géographie locales sont représentées d'une façon presque complète. Les livres rares ou curieux sont en très petit nombre. La Bibliothèque d'Alger est en somme une bibliothèque de vulgarisation.

(3) *Catal. gén. des mss des Bibl. publ.*, t. XVIII, Alger, par E. FAGNAN, 1893.

au milieu des 2,000 manuscrits arabes, turcs, persans et berbères que possède la Bibliothèque d'Alger (1).

Le noyau du fonds arabe provient de Constantine; c'étaient 400 manuscrits recueillis par Berbrugger à la suite de l'expédition de 1837. Alger, ville illettrée par excellence, n'a presque rien fourni. Plusieurs de ces ouvrages sont de véritables chefs-d'œuvre de reliure, d'enluminure et de calligraphie. On y remarque cinq livres chrétiens écrits en arabe, de nombreux traités de mysticisme, une collection unique sur le droit maléki, etc., etc. Les principales divisions du catalogue sont les suivantes :

Grammaire, — *Ouvrages relatifs au Korân*, — *Hadit* (recueils de traditions), — *Théologie* (396 numéros), — *Droit*, comprenant : *oçoûl*, droit hanafi, droit maléki (335 numéros), — *Politique*, — *Philosophie*, — *Proverbes*, — *Arithmétique et Géométrie*, — *Astronomie*, — *Sciences occultes*, — *Géographie*, — *Histoire* (Histoire générale, Histoire des khalifes, Égypte et Orient, Maghreb et Espagne, Ottomans), — *Médecine*, — *Poésie*, — *Anecdotes et prose rimée*, — *Romans*, etc. (2).

Les conservateurs de la Bibliothèque et du Musée ont été jusqu'ici : Ad. Berbrugger (1835-1869); O. MacCarthy (1869-1891); E. Maupas (depuis 1891). Le conservateur-adjoint est M. G. Jacqueton, le bibliothécaire au titre indigène, M. Ismaïl ben Hafiz (3).

Reprenant l'escalier à droite de l'endroit où il débouche sur la galerie (4), une nouvelle volée, moins dé-

(1) Les manuscrits arabes forment la très grande majorité.

(2) Plusieurs de ces manuscrits ont été publiés ou traduits, notamment dans la *Revue africaine*.

(3) Le personnel comprend, en outre, un gardien et un concierge.

(4) Quant à la cage vitrée qui dépare actuellement la galerie du premier étage, elle était absolument indispensable pour le service; on a eu soin d'ailleurs de la construire de façon à pouvoir l'enlever facilement, sans aucune dégradation.

corative que la première, nous amène à la terrasse (طابق -*stah*).

Dans le mur d'appui qui sert de balustrade à l'entour de la cour centrale, on remarque huit anneaux carrés, en marbre, exactement semblables à ceux que l'on retrouve dans l'attique des amphithéâtres romains; ils ont aussi le même but : recevoir des poteaux destinés à supporter, en été, le velum qui abritait l'*ouost-ed-dar*.

Sur la terrasse s'ouvre une *estouâna* de trois arcades semblables, soutenues par des colonnes en marbre; ce portique, voûté intérieurement en arêtes, a été malheureusement déshonoré par un mur intérieur et un vitrage du plus piteux effet. On y conserve actuellement une petite collection d'objets arabes et les médailles (1).

Sur chacun des côtés Nord et Sud de la cour, s'élève une grande chambre (منزلة - *manzaha*) sans aucune décoration, munie d'une porte extérieure à deux vantaux et de deux fenêtres grillées. La chambre du nord a eu sa porte supprimée; à son extrémité on trouve, en contrebas de quelques marches, un débarras de forme bizarre, coupé par deux arcades sur de petites colonnes. La chambre du sud est une de celles qui ont conservé intégralement leur carrelage primitif, formé ici d'hexagones de terre cuite joints par des triangles verts. Ce pavement très simple est singulièrement plus sobre et plus décoratif que les faïences italiennes, déplorablement raccordées, que l'on voit dans les autres pièces.

Entre cette *manzaha* et l'*estouanat es-stah* est une sorte de soupente, surélevée par la *qobba* qui se trouve au-dessous.

Derrière la *manzaha* du nord, sont réunies un certain nombre de pièces secondaires plus ou moins obscures,

(1) Cet étage et le suivant ne sont pas accessibles au public, le personnel étant insuffisant pour les garder. Il serait à souhaiter qu'en transférant le Musée, on laissât à la Bibliothèque le cabinet des médailles, qui contient des séries intéressantes.

s'éclairant sur une trémie à deux arcades soutenues par une seule colonne lisse en marbre. Elles étaient probablement destinées aux gens de service.

L'escalier que nous avons suivi, se poursuit, à droite du palier supérieur, par un passage fermé d'une porte, après laquelle cinq marches qu'il faut monter et redescendre, conduisent dans l'estouâna. Puis trois nouveaux coudes à droite mènent aux pièces du troisième étage (*کوشک* ou *کَشک* - *kouchek*) (1) qui sont certainement les mieux décorées de l'édifice après la Sqîfa et les galeries. Il y en a deux : la plus grande est celle de droite. Un vestibule la précède, tout plaqué de faïences. La porte avait à l'intérieur des panneaux couverts de peintures de style turc, d'une exécution plus que médiocre, représentant des bouquets dans des vases de fleurs (2). La pièce elle-même, très longue, est divisée en trois parties par des arcs doubleaux : les deux premières divisions sont semblables entre elles et comprennent chacune une fenêtre carrée avec arc de décharge, à volets fermants, quatre placards et onze fenestrelles (3) ornées de vitraux. Les murs sont partout garnis de faïences hollandaises très variées, qui font meilleur effet ici que sur les murs de la cour. Les volets des fenêtres et placards sont à deux vantaux, à petits compartiments occupés alternativement par des losanges et des rosaces. Les plafonds sont en solives serrées, peintes en vert, jaune et rouge. Les vitraux, presque tous bien conservés, ont des teintes agréablement assorties (rouge et rose,

(1) « Lieu élevé, belvédère, pavillon de plaisance. » — Nous disons en français : *kiosque*.

(2) Ces peintures, comme celles signalées plus loin, paraissent être l'œuvre d'amateurs plutôt que de gens du métier ; elles sont très inférieures à celles dont actuellement les marchands de meubles indigènes décorent leurs coffres et leurs étagères. Peut-être sont-elles dues à un des habitants de la maison, qui faisait de la peinture pour charmer ses loisirs.

(3) La deuxième partie n'en a que huit, le mur étant ici mitoyen.

jaune, bleu et blanc); leurs dessins, de style Louis XV turc, consistent en bouquets de roses et d'œillets. Comme toujours, ces vitraux sont en plâtre sculpté dans la masse, les morceaux de verre de couleur étant appliqués extérieurement.

Le fond de la pièce est carré, limité par quatre doubleaux, et contient une fenêtre et sept placards grands et petits.

La pièce de gauche (côté nord), précédée de cabinets et d'une entrée avec fontaine, a une décoration semblable à la précédente, savoir : six placards, deux fenêtres (dont la plus grande garde quelques traces de peintures maladroitement exécutées) et douze fenestrelles en arcades, dont la moitié ont perdu leurs vitraux bleus et verts.

Enfin, un escalier très roide conduit à la troisième terrasse, d'où l'on jouit d'une vue superbe sur la ville et la mer. Sur ce plan se dresse une souche de cheminée à la mode arabe (1), semblable à un pigeonier, surmontée de merlons à petites boules vertes de faïence vernissée.

Le *kouchek*, qui jouissait aussi de la vue de la mer avant la construction des maisons européennes de la rue Bruce, était décoré extérieurement de faïences vertes d'un modèle uniforme, formant un bandeau montant entre chaque fenêtre et une grande frise sous la corniche, ou plutôt sous l'auvent (*tsamôda*) qui couronne l'édifice. Cet auvent, analogue à celui de la porte d'entrée, mais moins décoré et moins saillant, est soutenu par sept corbeaux et recouvert des mêmes tuiles vernissées qui forment aussi la corniche de la cour principale.

Il y a lieu d'observer que les carreaux qui décorent cet étage (bande blanche oblique sur fond vert) ne se

(1) Une autre souche, sur la deuxième terrasse, est moderne, mais assez bien imitée.

retrouvent pas dans les autres. Ce fait, joint à ce que les menuiseries du *kouchek* sont aussi moins parfaites que celles des galeries, tendrait à faire croire que l'étage en question a été rajouté après coup. Cette surélévation ne pourrait pas d'ailleurs être de beaucoup d'années postérieure à 1800 (1).

III. — TRAVAUX DE RESTAURATION

En octobre 1892 le Conseil Général, sur le rapport de M. Géroente, a voté une somme de 2,500 fr. en plus du crédit annuel d'entretien, pour travaux de restauration à la Bibliothèque-Musée. Le rapporteur « appelait l'attention de l'architecte sur le remplacement des carreaux de faïence », et lui recommandait « de choisir pour ce remplacement des échantillons de même origine et de même date que les précédents, autant que possible ».

Ces instructions ont été suivies à la lettre. Toutes les faïences remplacées sont conformes à leurs congénères et de l'échantillon voulu. On a pu arriver à ce résultat en utilisant quelques revêtements d'un autre immeuble départemental, celui des Enfants assistés (2), et surtout en extrayant des coins les plus obscurs du palais un grand nombre de carreaux qui, placés là, étaient sans aucune valeur décorative. Grâce à ce léger sacrifice, on a pu, à peu de frais, restaurer et regarnir toutes les façades intérieures, la *sqîfa* et l'escalier déshonorés par des raccords faits sans goût ni intelligence, qui avaient tout à fait dénaturé le caractère de cette belle

(1) Pour les murs du *kouchek*, où manquaient le plus de pièces, M. de la Blanchère avait offert de faire venir des démolitions du Bardo les faïences nécessaires. Mais il a été reconnu après examen que les faïences tunisiennes, imitation locale des modèles siciliens, si elles leur sont semblables comme dessin, en diffèrent sensiblement comme dimension, comme ton et comme épaisseur. L'offre gracieuse de M. de la Blanchère n'a donc pu être utilisée.

(2) Ces carreaux, pris dans un vestibule obscur, étaient totalement invisibles.

demeure. On a pu également sauver d'une destruction à peu près certaine toute cette décoration originale, mais si mal exécutée au point de vue constructif, qu'il a fallu enlever *tous* les carreaux pour les replacer; en effet, ils n'adhéraient au mur que par un mortier de terre rouge sans consistance, auquel on a substitué un solide mortier de chaux hydraulique et de ciment (1).

En outre de ce travail de reconstitution des placages, on a bouché plusieurs fenêtres modernes d'un effet fâcheux; une terrasse a été refaite; les murs ont été blanchis et badigeonnés à neuf; la porte sur la rue, ses cuivres, son auvent, ont été grattés, polis et vernis dans le style local; enfin la cour intérieure a été débarrassée d'une surabondance de végétation, pittoresque sans doute, mais qui lui donnait l'aspect d'une forêt vierge, à travers laquelle on avait quelque peine à discerner l'édifice et ce qu'il contient. En outre, ces plantes luxuriantes entretenaient au rez-de-chaussée une humidité qui ne cessera complètement que par la suppression du bassin central.

Bien qu'il reste encore beaucoup à faire pour rendre son ancien lustre au palais de Moustafa-Pacha et surtout assurer sa conservation et sa stabilité (2), il faut néanmoins savoir le plus grand gré au Conseil Général d'Alger d'avoir, malgré une situation financière des plus

(1) Ce travail n'a pu être fait dans les intérieurs; mais les faïences y sont moins exposées et pourront y être remplacées au fur et à mesure du besoin, sans aucune difficulté: c'est une simple question d'entretien.

(2) A ce propos, l'on peut faire remarquer que la Bibliothèque, bien que mieux construite que ne le sont habituellement les maisons mauresques, demande néanmoins une surveillance constante. L'eau s'infiltré souvent par les terrasses; les planchers sont, en quelques endroits, douteux. Enfin les arcs de la cour ont une tendance à pousser au vide, comme l'atteste un tirant en fer qui paraît d'ailleurs être assez ancien.

difficiles, arrêté pour quelque temps la ruine progressive qui menaçait l'un des rares monuments de l'art mauresque algérien que l'on ait su conserver jusqu'à nos jours (1).

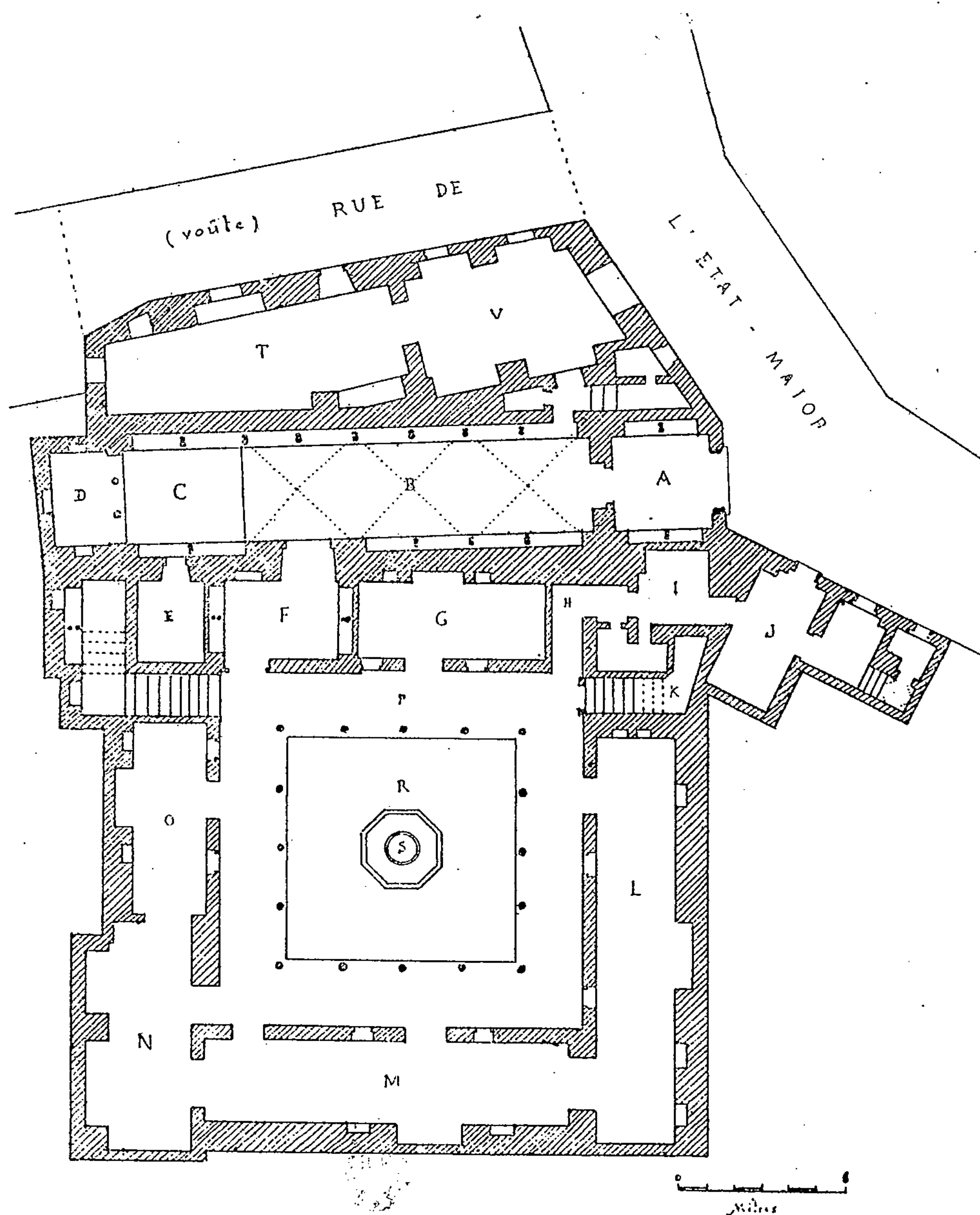
Alger, juillet 1894.

P. GAVAUT.

(1) Pour l'iconographie du palais de Moustafa-Pacha, voir DOUBLET, *op. cit.* (vue en photographie de la cour) ; COURTELLEMONT, *Algérie pittoresque* ; LEROUX, *Algérie illustrée* ; P. GAFFAREL, *l'Algérie* (vue en chromolithographie assez exacte comme dessin, mais fautive comme couleur) ; etc. Un relevé géométral complet a été fait par M. BALLU et exposé au Salon de 1890. Il est actuellement aux archives des Monuments Historiques. C'est à ce relevé, d'une exactitude minutieuse, que nous avons emprunté les plans annexés à cette notice. M. Ballu a bien voulu nous autoriser à les reproduire, ce dont nous lui exprimons ici notre gratitude.

BIBLIOTHÈQUE-MUSÉE D'ALGER

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE



BIBLIOTHÈQUE-MUSÉE D'ALGER

PLAN DU 1^{er} ÉTAGE

